

p. cent des exportations de la CE vers des tiers pays et d'une baisse encore plus marquée, soit 17 p. cent, de ses importations. La CE est demeurée, et de loin, le plus important bloc commercial du monde, revendiquant près du cinquième du commerce mondial (le tiers si l'on tient compte du commerce entre les États membres de la Communauté). Le PIB cumulé de la CE pour 1986 se chiffrait à 3 976,6 milliards \$CAN en dollars constants de 1980, en comparaison de 3 723,5 milliards \$CAN pour les États-Unis et de 367,5 milliards \$CAN pour le Canada.

La détérioration du climat économique international, dont témoigne la baisse des exportations, la diminution cyclique de l'investissement de la CE et la contraction prévue de la demande intérieure par suite d'un ralentissement de la croissance du revenu réel et de l'investissement ont amené la Commission des Communautés européennes à réviser à la baisse ses prévisions de croissance pour 1987, en les ramenant à 2,3 p. cent. Cela aura des répercussions sur la stratégie de croissance et d'emploi de la CE — le taux de chômage devrait revenir à 12 p. cent cette année.

Les relations Canada-Communautés européennes

Les Communautés européennes (CE) regroupent douze États membres: la France, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, la RFA, le Royaume-Uni, le Danemark, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne et le Portugal.

En 1986, les échanges commerciaux entre le Canada et les CE se sont chiffrés à 20,6 milliards \$CAN, une augmentation de 21,8 p. cent par rapport à 1985. Les CE constituent notre deuxième partenaire commercial au niveau mondial. L'an dernier, bien que les exportations canadiennes vers ce marché aient fortement augmenté (de 18,6 p. cent), nos importations se sont accrues encore davantage (23,9 p. cent), ce qui nous a laissés avec un déficit de 5 milliards \$CAN. La tendance récente vers les déficits commerciaux (1,3 milliard \$CAN en 1984, 3,8 milliards \$CAN en 1985) fait contraste avec les surplus traditionnels du Canada qui ont représenté, en moyenne, 1,3 milliard \$CAN par année de 1973 à 1983. En se fondant sur les statistiques pour l'année 1985, les CE demeurent notre deuxième source d'investissements (14,2 milliards \$CAN) et le deuxième marché pour les investissements canadiens à l'étranger (près de 6,2 milliards \$CAN).

Étant donné l'ampleur de notre commerce bilatéral, les relations que nous entretenons avec les CE sont généralement bonnes. Nos efforts de coopération industrielle et nos programmes scientifiques et technologiques conjoints ont donné de bons résultats. Évidemment, il existe certains problèmes, particulièrement aux plans de l'agriculture et des pêches. Le Canada s'oppose aux pratiques de subventionnement des exportations des CE, qui perturbent nos marchés intérieur et extérieurs pour produits agricoles (par exemple ceux du boeuf de qualité industrielle et du blé), et a des problèmes avec certaines de leurs mesures vétérinaires et phytosanitaires. De leur côté, les CE soutiennent que les pratiques en vigueur dans les régions provinciales des alcools leur ont fait perdre des ventes; elles cherchent aussi à obtenir une décision du GATT à l'encontre des mesures compensatoires dont le boeuf irlandais et danois font l'objet au Canada. Dans le secteur des pêches, des différends ont surgi au sujet de l'administration par les CE de leur contingent d'importation, de l'exploitation par des bateaux des CE de stocks de morue adjacents à la zone économique canadienne, de la fermeture de ports canadiens et d'autres mesures prises en réaction à la surpêche et de la coopération bilatérale et multilatérale dans l'observation scientifique et la gestion des ressources halieutiques.